



Annexe 1 : Description des travaux de sécurisation

Le site du sentier de Bois court à Grand bassin a été affecté par plusieurs éboulements consécutifs courant janvier 2018 au niveau de 2 couloirs principaux ayant impacté 4 fois le sentier de Bois Court à Grand Bassin.

Ces éboulis sont conséquents et les couloirs d'éboulement présentent de nombreux blocs en suspend de taille variée allant de quelques cm³ à plus de 0.5m³. D'autre part, une barre rocheuse particulièrement fracturée et dangereuse a été observée au-dessus du sentier dans le couloir d'éboulis le plus à l'est.

Les enjeux du secteur sont les suivants :

- ➔ sentier Bois Court à Grand Bassin accès principal à l'îlet de Grand Bassin (le sentier de Mollaret a été réouvert en urgence mais ne constitue pas une solution acceptable car ce sentier double le temps de parcours pour rejoindre l'îlet et présente d'autres types de risque sur son itinéraire. De plus, les écompteurs mis en place par l'ONF enregistrent une fréquentation du sentier qui est toujours importante malgré la fermeture de cet axe pédestre et les usagers sont donc exposés quotidiennement à un risque de chute blocs.
- ➔ canalisations AEP (8 000 foyers privés d'eau pendant plus de 15 jours suite à cet événement). Celle-ci a été impactée par l'un des deux couloirs d'éboulement et tous travaux de purge dans ce couloir sont susceptibles de l'impacter de nouveau. Une sécurisation passive physique (filets de protection) est nécessaire.

Impacts prévisibles des travaux sur la biodiversité :

1. Impact sur le Pétrel noir de Bourbon :

Le rempart de Bois court à Grand Bassin est le site de nidification du Pétrel noir de Bourbon protégé par un arrêté de protection de biotope.

Toutes les phases du chantier nécessitent de l'hélicoptage que ce soit pour le transport du matériel pendant le montage des filets, comme pour celui des équipes d'ouvriers durant les purges et la réalisation des ouvrages, le site n'étant pas accessible autrement (prévoir deux à trois rotations par jour pendant la phase de montage des filets). Les rotations d'hélicoptères seront réduites au strict nécessaire.

2. Impact sur la flore ou la faune patrimoniale :

Un inventaire floristique et faunistique sera réalisé au préalable afin d'identifier d'éventuelles espèces patrimoniales et les préconisations de gestion de ces espèces. Les résultats de cet inventaire vous seront adressés dès que possible.

3. Défrichage :

Le chantier ne fera pas l'objet de défrichage (pas de modification pérenne de l'occupation du sol).

4. Parc national

La zone des travaux se situe hors Parc national

5. Loi sur l'eau

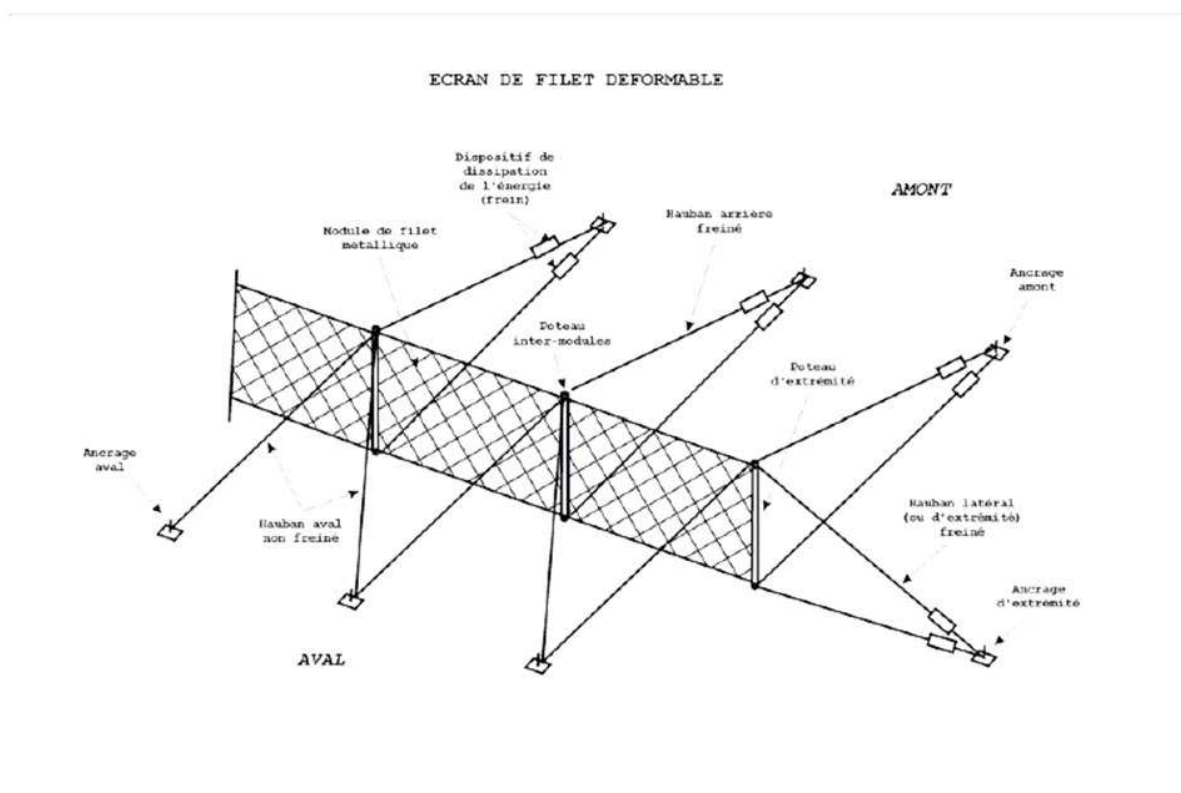
Non concerné

Travaux envisagés :

- Phase 1 : purge à la canne des couloirs d'éboulement en faisant décoller les blocs de taille moyenne. – **8 jours de travaux.** Cette purge dans le couloir du 9 janvier fera descendre des blocs susceptibles de toucher la canalisation – par conséquent une protection temporaire (type petit filet) est nécessaire au droit de la canalisation (au-dessus).
- Phase 1 bis : installation de la protection citée ci-dessus au-dessus de la canalisation (écran protecteur en filets ASM + Grillage DT60) – **1 semaine de travaux**

- Phase 2 : mise en place d'une casquette de protection du sentier sur (40 ml, 30 ml, 20 ml) dans les couloirs d'éboulements. Ouvrage constitué de filets type ASM et d'un grillage double torsion tendus par des câbles portés par des potences de 1,5m de hauteur, espacées tous les 2 ml, ancrées dans la roche au moyen de HA32mm - **15 jours de travaux**
- Emmaillotage du secteur particulièrement fracturé et identifié lors des reconnaissances hélicoptérées. 50 m2. – **8 jours de travaux**
- Dévoisement du sentier sur 3 m par rapport à l'existant pour permettre le passage juste en dessous des casquettes (pas d'impact supplémentaire par rapport au débroussaillage nécessaire à l'installation des casquettes).

Délai total : 6 à 8 semaines

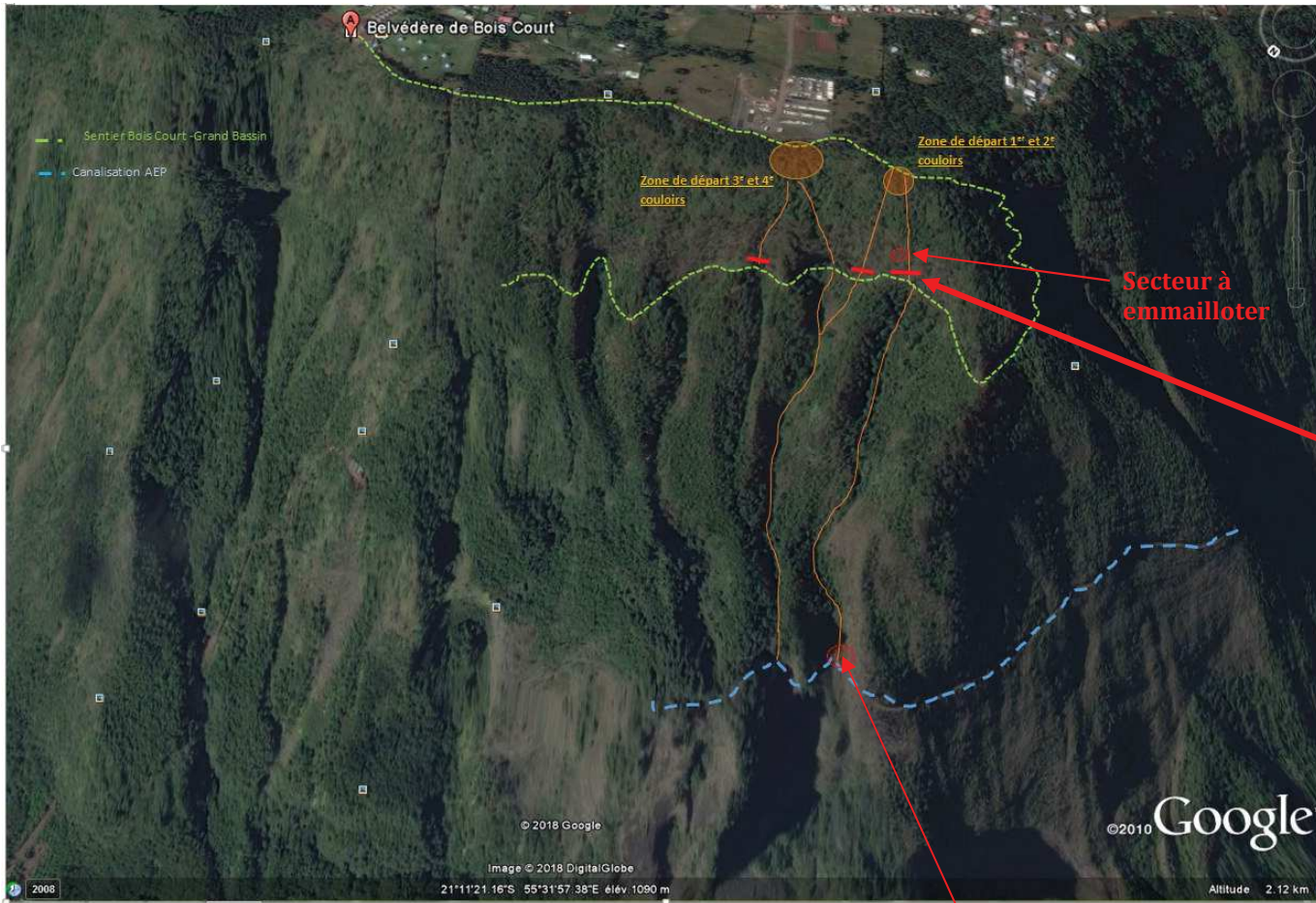


Ci-dessus : type d'ouvrages prévus en casquette et protection de la canalisation

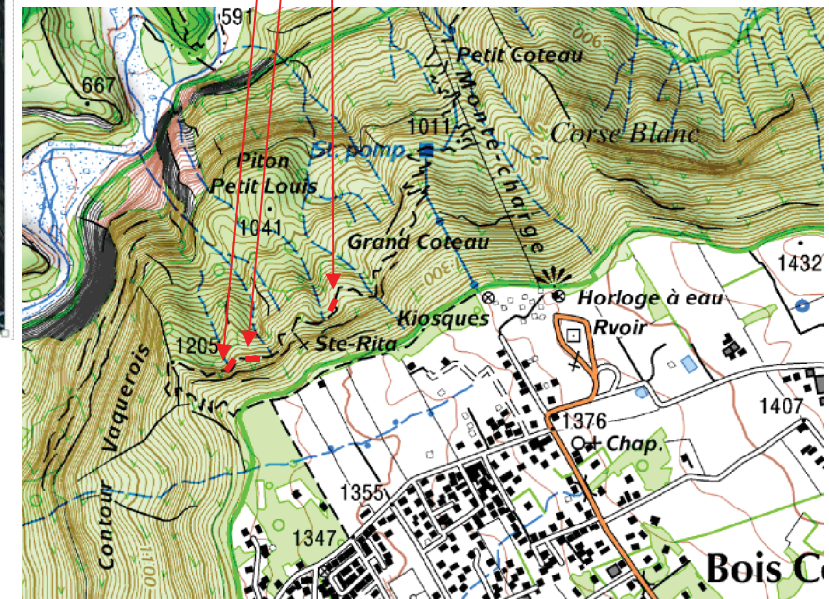
A prévoir par ailleurs :

Des travaux de sécurisation de l'assise du sentier (zone C) sont à prévoir par ailleurs et nécessiteraient une prospection géotechnique (essais) sur une 100aine de ml du sentier.

Annexe 2 Localisation des travaux



Zones d'implantation des casquettes en filet (3 tronçons)



Protection de la canalisation à prévoir